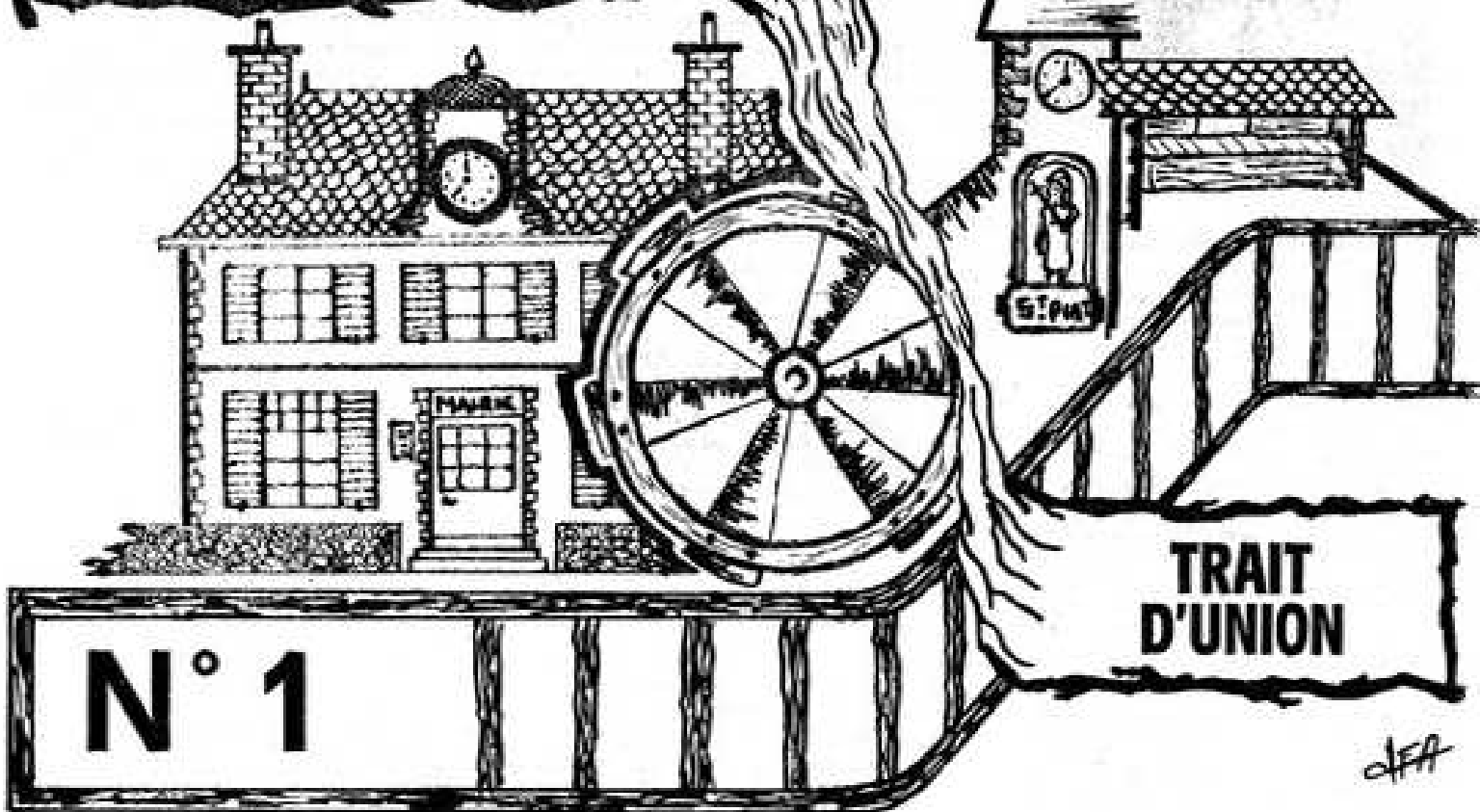


St - PIAT et ses hameaux

JUIN 1983



SAINTE-PIAT (Vaire-et-Léze). - Le Pont sur l'Essu
Vue d'ensemble - Le Moulin - L'Eglise et les Ecoles

SAINTE-PIAT
EN 1925

LE MOT DU MAIRE



Habitants de St-PIAT, Grogneul et Changé, j'ai le plaisir de vous présenter « Trait d'Union », bulletin d'information qui servira de liaison entre votre Municipalité et vous-même.

Ce premier numéro étant destiné bien sûr aux habitants de notre village mais surtout à ceux qui viendront s'y installer, permettez-moi de me présenter.

Je suis né, en milieu rural, près de Nogent-le-Roi, en 1938. J'ai appris mon métier de menuisier et ai créé ma propre entreprise en 1966 à Chartainvilliers, puis l'ai transférée à St-PIAT en 1970. Je suis marié et père de 3 filles. Conseiller Municipal de St-PIAT depuis 1977, j'ai été élu maire en mars dernier.

C'est là une très lourde tâche à assumer, mais je l'ai acceptée car je suis aidé par une équipe très dynamique, pleine de bonne volonté, toujours disposée à vous écouter.

Nous nous efforcerons de satisfaire vos besoins : sachez, cependant, que le budget communal comme le budget familial, a ses limites.

Depuis l'élection du nouveau Conseil, nous nous sommes déjà trouvés devant de nombreux problèmes. Nous avons trouvé une solution à certains d'entre eux et continuons à étudier les possibilités de résoudre les autres.

Comme je vous le disais, au début de cet article, je suis d'origine rurale ; c'est pourquoi le cadre de vie de St-PIAT et de ses hameaux m'est particulièrement cher et je voudrais qu'il puisse sans cesse être amélioré. Je souhaiterais que vous m'aidiez tous à faire de St-PIAT, un village propre et fleuri où il fait bon vivre.

Sans doute ce premier bulletin est-il encore imparfait. Je pense cependant qu'il n'est pas inutile et je tiens à remercier très sincèrement tous les annonceurs qui, grâce à leur appui financier, ont permis sa publication ainsi que tous ceux qui, si aimablement, nous ont aidés à sa rédaction.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite de très bonnes vacances bien ensoleillées.

B. VIET

Je laisse à Monsieur ALMERAS, responsable de la commission de l'Information, le soin de vous présenter les rubriques de

trait-d'union

Tout un symbole dans ce titre : celui de voir tous les habitants de Saint-Piat et de ses quartiers, des hameaux de Changé et Grogneul réunis dans la même vie communale.

- Trait d'Union dans la gestion de vos élus, mais aussi dans leur volonté de vous tenir informés des progrès de leurs travaux, de leurs satisfactions ou de leurs difficultés.
- Trait d'Union surtout par la possibilité pour chacun de pouvoir s'exprimer. S'il n'est pas toujours facile de se rencontrer, il vous est possible de nous écrire.
- La boîte aux lettres de la Mairie est à votre disposition. La commission d'information étudiera chaque texte, avant de le publier ; avec la signature de son auteur.
- Seront retenues les suggestions, tout article d'intérêt général, et pourquoi pas place aux poètes ou littérateurs et surtout place aux jeunes talents.
- Seront exclus les articles anonymes ou à caractères diffamatoire, injurieux ou polémique.

Notre seul souci est le « dialogue » mais un dialogue positif pour pouvoir nous comprendre et ainsi répondre au désir légitime de chacun de participer à la vie communale.

J. ALMERAS
Adjoint au Maire.

calendrier des fêtes

- 18/19 juin - Ball-Trip des Pompiers
- 25 juin - Fête de l'école
- Feu de Saint-Piat à Changé
- 14 juillet - Fête Nationale
- 15 août - Commémoration de la Libération de Saint-Piat
- 4 septembre - à Changé : Méchoui
- « 4 heures de Planche à Voile » (comité des fêtes et amicale)
- 16 septembre - Repas du Club du 3^e âge
- 22 octobre - Bal
- 23 octobre - Randonnée Pédestre « Vallée de l'Eure »
- 6 novembre - Exposition-Vente du Club du 3^e âge
- 3 décembre - Banquet - Ste Barbe

commission «aide social logement»

« AIDE SOCIALE ». Une action importante qui nous concerne tous.

En liaison avec la D.D.A.S.S. « Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale », les membres du Bureau d'Aide Sociale sont chargés d'étudier toujours à titre confidentiel les problèmes que vous pouvez rencontrer.

Ces aides peuvent être de nature familiale, ménagère ou médicale.

Aide familiale : apporte un soutien aux enfants en cas de maternité, maladie ou hospitalisation de la mère de famille.

Aide ménagère : intervient principalement auprès des personnes âgées, les secondant dans les travaux ménagers.

Aide médicale : permet, après enquête administrative, une assistance financière pour vos frais médicaux et paramédicaux.

Tous renseignements peuvent être sollicités auprès des membres du Bureau d'Aide Sociale de la Commune et des Organismes ci-dessous :

- A.D.M.R. « Aide à domicile en milieu rural », Madame DESBRIERES à Mévoisins - Tél. 32.35.42.

- CROIX ROUGE FRANÇAISE, Madame DURAND-DROUHIN à Saint-Piat - Tél. 32.32.57.

« LOGEMENT » :

- Gestion du patrimoine locatif de la Commune.
- sur l'attribution d'un H.L.M. devenu vacant.

environnement espaces verts

Qualité de la vie ? Une expression célèbre en 1982 qui mérite un effort de chacun pour aimer vivre dans notre village.

Entretenez sa maison, son jardin sans oublier son trottoir et les rives de l'Eure, fleurir pour égayer, tels sont les vœux des volontaires de cette nouvelle Commission.

Aidez-nous sans y être contraints à rendre nos rues et ruelles accueillantes.

Ne jetez plus vos verres vides, déposez les « Passage du Gué » face au N° 8, rue de la République à Saint-Piat.

commission «fêtes-sports loisirs-culture»

La Commission assure l'organisation des Fêtes traditionnelles de la Commune et souhaite une indispensable coordination entre les diverses Associations :

- Club du 3^e Age
- Comité des Fêtes
- Amicale des Elèves et Anciens Elèves
- Sapeurs-Pompiers.

En matière de sports, loisirs, culture, les membres de la Commission aimeraient recevoir vos suggestions afin de répondre au mieux aux désirs de chacun.

La boîte à lettres de la Mairie est à votre disposition pour recueillir vos idées.

comment prévoir les vacances de vos enfants ?

Séjours à la mer : à BATZ-SUR-MER - LE CROISIC

- du 3 juillet au 28 juillet
- du 2 août au 27 août
- garçons et filles 7 à 13 ans
- Camp de pré-adolescents 14 -17 ans

Séjours en forêt : à SENONCHES

- du 4 juillet au 30 juillet
- du 2 août au 28 août
- enfants de 6 à 12 ans

Séjours en montagne : à CADEAC

- du 2 au 30 juillet
- du 2 au 30 août
- enfants de 6 à 12 ans
- Camp de pré-adolescents 12 à 15 ans

Centre aéré de CHANGE - sans hébergement.

Le Centre fonctionnera comme les années précédentes, les inscriptions se font à la SEMAINE.

— Le prix indiqué est le prix brut, il convient d'en déduire les aides (allocations familiales, sans condition de plafond, aide des communes, aide des entreprises).

— ATTENTION A LA DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS 15 juin pour le séjour de juillet - 30 juin pour celui d'août.

— Les inscriptions se font auprès de votre MAIRIE.

DEMOGRAPHIE DE SAINT-PIAT

- Année 1806 / 875 habitants
- Année 1866 : 777 habitants
- Année 1872 : 732 habitants
- Année 1928 : 664 habitants
- Année 1936 : 616 habitants
- Année 1954 : 592 habitants
- Année 1962 : 631 habitants
- Année 1968 : 679 habitants
- Année 1975 : 832 habitants
- Année 1982 : 836 habitants

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-PIAT

Effectif en date du 31 mai 1983 :
12 sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

- L'Adjudant MACE André, Secouriste,
- Sapeur MACE Charles,
- Sapeur ROBILLARD Gilbert,
- Sapeur DUVERGE Edmond,
- Sapeur TAUPIN Pierre,
- Sapeur VILAIN André,
- Sapeur SAULNIER Daniel,
- Sapeur JEHANNET Michel,
- Sapeur GAUTIER Patrick, Secouriste ;
breveté réanimation - secours routier,
- Sapeur HUBERT Alain,
- Sapeur DEBROCK Jacques, Secouriste
breveté réanimation - secours routier,
- Sapeur BERRIER Christian.

Fonctions des Sapeurs Pompiers de Saint-Piat :

- Manœuvres : (10) entretien - essais du matériel
- Destruction de nids de guêpes
- Faucardement de l'Eure
- Services d'ordre - sécurité (course cycliste, fêtes)
- Cérémonies officielles
- Porteurs aux obsèques
- Déblaiements voiries

- Déblaiements rivière
- Interventions sur feu et accidents
- Vidanges caves
- Vidanges piscine
- Inondations

Pour toutes interventions énumérées ci-dessus, appelez les Sapeurs-Pompiers de Saint-Piat qui restent à notre disposition.

L'Adjudant MACE André, Tél. 32.40.14

Sapeur GAUTIER Patrick, Tél. 32.42.65

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Piat organise fêtes et manifestations :

- Calendriers
- Banquet de Ste Barbe
- Manille au 17
- Ball-Trap
- 1^{er} juillet
- Voyage
- Méchoui

et participe au bal inter société.

Pour tous renseignements concernant les fêtes et manifestations n'hésitez pas à contacter les Sapeurs-Pompiers de Saint-Piat.

Sapeur DEBROCK Jacques,

Tél. 32.40.76

Sapeur HUBERT Alain, Tél. 32.44.54.

Pour toute intervention nécessitant un matériel spécialisé : véhicules incendie ou ambulance faites appel aux Sapeurs-Pompiers de Maintenon.

Le Chef de Corps
Adjudant A. MACE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 13 h 30 - 14 h 30
Mardi : 17 h 30 - 18 h 30
Jeudi : 13 h 30 - 14 h 30
Samedi : 13 h 30 - 14 h 30

Le Maire ou le premier Adjoint reçoit le samedi de 13 h 30 à 14 h 40 et sur rendez-vous.

Mairie de Saint-Piat	32.30.20
Gendarmerie et Pompiers-Maintenon	23.00.23
Sapeurs-Pompiers Saint-Piat	32.40.14
Médecin	
Dr GALLIOT, Cabinet	32.30.16
Domicile	32.30.95
Centre Hospitalier Chartres	21.53.50
Kinésithérapeute Pierre BENHAMOU	32.40.12
Centre Anti-Poison Paris	16 (1) 205.63.29
Electricité dépannage urgence	27.65.65
Renseignements E.D.F.	27.61.78

COMMUNE D

M/

M. VIE

Secrétaire de Mairie

M. LAMBERT Jacques

Employés Communaux

M. MARGUERITTE R.
Mmes AUBERT C.
DEBROCK J.

Commission des TRAVAUX

MM. BINET
POITRIMOLT
LEVEILLARD
RIBAUT
LAILLET

Commission des SPORTS
LOISIRS et CULTURE

M. GALLIOT
Mmes CHARTIER
BENHAMOU
MM. MACE
FOURRE
SIMONNET

Commission des IMPOTS

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
MM. JACOB Henri , propriétaire de bois	Mme ZYGMUNT Mireille
CHOTARD Robert	MM. LEVEILLARD Denis
LAILLET Alain	Durand,
LEGRAND Rémy	propriétaire de bois
à MEVOISINS	MACE André
POITRIMOLT Jacques	BERVAS Philippe
Binet André	ROBILLARD Gilbert

CONSEIL

MM. VIE
GALLIOT
BINET
POITRIMOLT
ALMERAS
LEVEILLARD
MACE
Mme CHARTIER
MM. RIBAUT
LAILLET
JACOB
CHOTARD
FOURRE
Mmes BENHAMOU
DUVERGE

Commission AGRICOLE

MM. BINET
RIBAUT
CHOTARD
MAUGARS
ROBILLARD

Commission des VOIES et CHEMINS

MM. BINET
RIBAUT
JACOB
CHOTARD

Commission de l'ESPACE

M. P
Mme C
MM. M
C
P

Délégués du Conseil auprès des SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat des EAUX

MM. VIE
BINET
LAILLET

Syndicat SCOLAIRE

MM. VIE
GALLIOT
Mmes CHARTIER
BENHAMOU

Syndicat du C.E.G. DE MAINTENON

MM. VIE
Suppl. **M. LEVEILLARD**

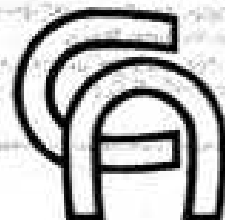
Syndicat CENTRE de LOISIRS DE CHANGE

MM. VIE
MACE
Suppl. **Mme DUVERGE**

Syndic MOYEN

MM. P
P

Crédit Agricole



Le bon sens près de chez vous
Agence de MAINTENON
4, place Aristide Briand

Permanence St-Piat, tout les vendredi
de 15 h 30 à 16 h 30

E SAINT-PIAT

RE

Bernard

Garde-Champêtre

M. HEURTAULT Raymond

Représentants des HAMEAUX

GROGNEUL : M. RIBAUT
CHANGE : M. LEVEILLARD

Commission de l'INFORMATION

MM. GALLIOT
ALMERAS
Mmes BENHAMOU
de LAMBERTERIE
MM. LEVEILLARD
LAILLET

MUNICIPAL

Bernard Maire
Gérald 1^{er} Adjoint
André 2^e Adjoint
Jacques 3^e Adjoint
Jacques 4^e Adjoint
Denis Conseiller
André Conseiller
Jeannine Conseiller
Raymond Conseiller
Jean Conseiller
Robert Conseiller
Henri Conseiller
Elisabeth Conseiller
Vivienne Conseiller

Commission du BUDGET

M. ALMERAS
Mmes CHARTIER
DUVERGE
MM. JACOB
LEVEILLARD

Commission du BUREAU D'AIDE SOCIALE
et du LOGÈMENT

M. GALLIOT MM. BUISSON C.
Mmes CHARTIER CHARTIER P.
BENHAMOU LAFOURCADE
M. JACOB MALENGREAU

Commission des FETES

M. GALLIOT
Mme BENHAMOU
MM. LEVEILLARD
MACE
FOURRE

ENVIRONNEMENT
VERTS

PRIMOLT
RTIER
E
TARD
RE

Délégués pour la
CHAMBRE DES METIERS

Employeurs :
M. LEVEILLARD D.
Employés :
M. COULEN D.

OURS
L'ÈURE

Syndicat du TRAITEMENT
DES ORDURES MÈNAGÈRES

Syndicat du DRAINAGE
D'UMPEAU

Syndicat ELECTRIQUE

Syndicat de la
VALLÉE DE L'ÈURE

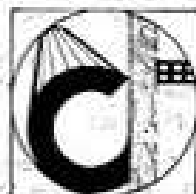
PRIMOLT
RE

MM. VIET
Suppl. M. CHOTARD

M. BINET
Suppl. M. MACE CA.

MM. VIET
PORTRIMOLT
Suppléant : M. MACE

MM. VIET
JACOB
Suppl. M. ALMERAS



tél. : 32.30.07
32.32.61

tout pour la Construction et la Décoration

Thymerais Matériaux

15, rue de Dionval 28130 Saint-Piat

**CAFÉ RESTAURANT
DE LA PLACE
ACHICHOU**

28130 SAINT-PIAT
Tél. : (37) 32.31.28
R.C. en cours

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Radio - Télé - Ménager

A. FICHET

28 SAINT-PIAT
Téléphone : (37) 22.31.18
R.M. 2882.64.28

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE
RÉMY HACHE**

7, place de Vauvilliers
28130 SAINT-PIAT
Tél. : 32.31.32

BAR - TABAC
Articles de Pêche
R.C. 79 A 363

Daniel SAULNIER

28130 SAINT-PIAT
Tél. : (37) 32.30.04

Denis LEVEILLARD
Maréchal Ferrant

CHANGÉ
28130 MAINTENON
Tél. : (37) 32.33.68

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE
VOLAILLES**

Michel FOUCAULT

50, rue de la République
SAINT-PIAT
28130 MAINTENON
Tél. (37) 32.30.14 - R.C. 75-A-12

Boulangerie - Pâtisserie

Michel PROVENDIER

11, rue de la République
SAINT-PIAT
28130 MAINTENON
R.C. CHARTRES 59 A 70
Tél. : 32.30.42

Joël WILL

Achète tous meubles anciens,
même en mauvais état. Horloges,
cuivres, étains, bronzes, faïences,
poupées, tableaux, armes, vieux
vêtements, etc. Débarras complet
maisons.

Tél. : 34.97.36 - 32.43.73

S.A.R.L. LAILLET

Maçonnerie - Couverture

5, rue Verte Saint-Piat
28130 MAINTENON

Tél. : (37) 32.30.09
R.C.S. Chartres B 326 344 454

**MENUISERIE - CHARPENTE
ESCALIERS - AGENCEMENT**

B. VIET

7 bis, Rue du Marsais
à Saint-Piat

28130 MAINTENON - R.M. 175.66.28

*Maçonnerie - Carrelage - Faïence
Restauration*

HUBERT ALAIN

24, rue de la République
28130 ST-PIAT - Tél. : (37) 32.44.54
R.M. 28-011 002 679

RESTAURANT DE LA GARE

LE NOAN

SAINT-PIAT
Tél. (37) 32.30.08

**MINOTERIE GOUBET
ET CIE**

MOULIN DE L'HORME-HALÉ

28130 SAINT-PIAT
S.A. au capital de 800 000 F
R.C. Chartres 60 B 19
Tél. : 32.30.03
SIRET 806 020 194 00015

CHARCUTERIE

C. BIGOT

28130 SAINT-PIAT
Tél. : 32.30.32
R.C. 69 A 72

Marché de Maintenon le Jeudi

S.A. GARAGE DU CHATEAU



P. BELCÈIL

Concessionnaire Renault

MAINTENON

Tél. : (37) 23.00.67

Monteur en chauffage central
Plomberie - Couverture

TEILLARD Raymond

Artisan

54, rue des Martels
SAINT-PIAT
Tél. : 32.35.15

Ets ROY S.A.

au capital de 650 000 F

**Chemin N° 15 à CHANGÉ
SAINT-PIAT**

28130 MAINTENON

SIRET 775728981 00024 - APE 2111
Tél. : (37) 23.02.74 et 23.03.83

LES QUATRE VENTS

1, place Vauvillier 28130 SAINT-PIAT
Tél. : 32.32.53

Spécialités Dîners d'affaires
Cruisacés Noces
Fondues Banquets

Ouverture à 11 heures
Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi Journée
R.C. 80 B 45 318021 300

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (1789)

ART. 4 — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui...

RAPPEL DE QUELQUES ARRÊTÉ MUNICIPAUX

STATIONNEMENT RUE DE LA RÉPUBLIQUE

ARRÊTÉ DU 4 AVRIL 1981

ART. 1 — Le stationnement des véhicules de toutes natures est réglementé rue de la République en toute sa longueur.

ART. 2 — Le stationnement se fera uniquement du côté impair.

ART. 3 — Le stationnement sera interdit :

- a) Dans le virage, depuis le carrefour avec la rue de la Libération jusqu'au n° 31 inclus, des deux côtés.
- b) Sur les trottoirs.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS ET DES ABORDS DES PROPRIÉTÉS

ARRÊTÉ DU 11 MAI 1977

« ART. 1 — Les trottoirs et caniveaux doivent être desherbés et entretenus devant toutes les propriétés.

— ART. 2 - Les haies doivent être élaguées afin de ne pas déborder sur la voie publique. »

LIMITATION DE VITESSE

ARRÊTÉ DU 4 JUIN 1977

ART. 1 — La vitesse des véhicules est limitée à 45 kilomètres à l'heure dans la traversée de Changé et rue du Luxembourg.

RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT AUX ABORDS DE LA GARE

ARRÊTÉ DU 10 OCTOBRE 1981

ART. 1 — Le stationnement est interdit rue de la Gare depuis le carrefour avec les rues du Marais et de Dionval jusqu'au passage à niveau.

AVERTISSEMENT

Le garde champêtre est chargé d'adresser des avertissements aux contrevenants sous la forme suivante :

La commune de Saint-Piat vous assure gratuitement le parking de la gare qu'elle loue à la S.N.C.F.

Nous sommes heureux de vous y accueillir.

Nous vous prions de bien vouloir l'utiliser sans gêner la circulation en stationnant uniquement dans l'enceinte de ce parking et non sur la chaussée ou devant les grilles.

Le non respect de ces règles nous contraindrait à verbaliser.

En vous remerciant pour votre compréhension.

Le Maire

CIRCULATION DES VÉHICULES AUX BORDS DE L'EURE

ARRÊTÉ DU 4 JUIN 1977

ART. 5 — La circulation est interdite sente n° 46 (bord de l'Eure) sauf pour les riverains :

L'interdiction est matérialisée par un panneau près du lavoir situé à l'entrée de l'école.

Cette interdiction est particulièrement rappelée aux utilisateurs de deux roues.

SAINT-PIAT (E.-et-L.) - Vue sur l'Eure.





HISTOIRE DES 3 VILLAGES

Origine de Saint-PIAT

Saint-PIAT doit son nom au martyr local SANCTUS PIATUS vivant au V^e siècle qui fut décapité par des païens. Les chrétiens firent venir du midi un sarcophage en marbre blanc pour conserver son corps. Ce magnifique sarcophage d'origine provençale est conservé dans l'Eglise de Saint-Piat. Il est probable que les ossements du martyr furent mis à l'abri, dans la Cathédrale de Chartres, pour les protéger de la menace Normande au 10^e siècle.

A cette époque, Saint-Piat appartenait au prieuré de NOTTONVILLE. En 1130, il fut cédé à l'Abbaye de Josaphat créé par l'Evêque Geoffroy de LEVES.

A partir du 17^e siècle SANCTUS PIATUS devint SANCTUS PIATUS SUPER ANDURAM sous l'influence du puissant seigneur Jean de LIGNY, Chevalier et Conseiller du roi.

Au 18^e siècle le village s'appelle SAINT-PIAT-SUR-EURE. Il prend le nom de MARTEL les VAUX pendant la dernière phase de la Révolution Française.

L'Eglise fut construite au 16^e siècle sur les vestiges d'un sanctuaire qui abritait les restes de notre martyr local. Outre le sarcophage en marbre blanc elle possède un portail du 17^e siècle en bois finement sculpté classé monument historique. La charpente œuvre d'artisans habitués à la construction de structure de bateaux est aussi très remarquable par les sculptures qui ornent les poutres. A l'extrémité de l'une d'elle située au-dessus de la chaire on peut reconnaître le profil de François 1^{er}.

Origine des rues

L'impasse des Vignes

Au 19^e siècle les coteaux dominants la vallée de l'Eure étaient plantés de vignes. La superficie du vignoble justifia la nomination d'un garde des Vignes en 1837 / M. Benoît BINET.

Le phylloxéra a détruit une grande partie de ces vignes dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Quelques plants de vignes américains et quelques pommiers à cidre ont été replantés. Mais la mise en service du chemin de fer en 1857 a facilité l'arrivée des vins de table produits en

grandes quantités et à meilleur marché dans les régions du Midi et en Touraine. Ce qui explique l'existence de vergers abandonnés et de pieds de vignes sauvages poussant dans les taillis du coteau dominant la voie ferrée.

"à suivre"

B. SANTERRE

au fil de l'Eure...

Un cours d'anglais existe déjà pour les enfants, le samedi après-midi, sous l'égide du « Cercle d'Initiation aux Langues ».

Ce cercle envisage d'organiser un cours pour adultes (initiation ou perfectionnement).

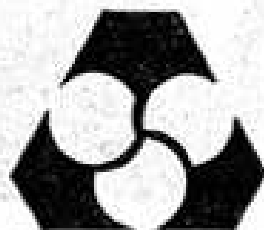
Nous souhaiterions connaître le nom des personnes intéressées.

Adressez-vous à :

Mme BENHAMOU - Tél. 32.40.12

Mme LEVEILLARD - Tél. 32.33.58

**Crédit
Mutuel**



«Les Uns Les Autres»
25, rue Collin d'Harleville
28130 MAINTENON
Tél. : (37) 23.03.05